

**ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE SAVOIE**

Vendredi 29 janvier 2016

Réception de M. Jean-Pierre Dubourgeat, *président de la société des Amis du Vieux Conflans*

Réponse de M. Jean-Olivier Viout, *président de l'Académie*

Cher confrère,

L'article 13 du règlement de notre Académie dispose que l'élection d'un nouveau membre titulaire doit donner lieu, dans les deux années du scrutin, à un discours de réception de l'élu auquel il est fait réponse par son parrain. Cette prescription que l'Académie de Savoie partage avec l'Académie française et les autres Académies de province, n'est pas tradition surannée à la justification incertaine. Elle remplit deux finalités : permettre au nouvel élu de faire démonstration de son art de la plume et de la parole et offrir à ses nouveaux confrères et aux amis de l'Académie, l'occasion de connaître ses titres et mérites.

Depuis près de deux cents ans, l'Académie de Savoie n'a jamais dérogé à cet usage en tenant séance solennelle de réception de chacun de ses nouveaux membres, séance académique solennelle qu'elle a ouverte à ses invités extérieurs, à partir du milieu du XIX^e siècle. C'est cette tradition porteuse de sens que nous pérennisons ce jour avec le discours de réception que vous venez de prononcer devant nous et auquel vous m'avez demandé de faire réponse.

Permettez- moi, tout d'abord, de m'acquitter de ma première obligation académique : celle de vous présenter ; obligation, oh combien superfétatoire!, tant votre personnalité est inscrite depuis plusieurs décennies dans le paysage culturel savoyard.

Cher Jean-Pierre Dubourgeat, vous êtes d'abord un enfant de la combe de Savoie, ce majestueux corridor, passage obligé vers Maurienne et Tarentaise, où semblent encore monter la garde la butte de l'ancienne citadelle de Montmélian et l'imposant château de Miolans.

Vous êtes un enfant de ce village de Montailleu au pied de sa motte castrale dont une tour de guet rappelle aujourd'hui encore le souvenir. Votre grand père y a exercé le dur labeur de la terre jusqu'à sa mort accidentelle lors d'un retour de fenaison. Votre père Pierre qui n'est alors qu'un jeune adolescent, aurait pu n'envisager son avenir que dans la poursuite de l'exploitation agricole. C'est une autre vocation qui l'habite. Celle de devenir Compagnon du tour de France, dans une de ses disciplines les plus nobles, la charpenterie-toiture. Le voici donc effectuant son tour de France pour acquérir le savoir faire qui distingue le vrai compagnon : Lyon, Paris, la France toute entière d'est en ouest. Son périple conduit ses pas à Angers, où il fréquente l'école supérieure de couverture, non loin des célèbres ardoisières de Trelaze. Il fera la connaissance d'une tourangeaine avec laquelle il convolera en justes noces.

Le tour de France achevé, c'est le retour à Montailleu. Mais bientôt l'occupation étrangère toque à la porte, en cette fin d'automne 1942. Votre père encore très jeune sait qu'à quelques encablures de la ferme familiale, la Tour de Paccoret abrite des réunions des résistants. Possesseur d'une moto, il se met à leur disposition pour assurer des liaisons diverses, voir même à l'occasion pour transporter le Commandant Planche, chef militaire des FFI savoyards. Vous n'êtes pas peu fier et vous avez raison, de rappeler que, sur la photo très connue du défilé de la Libération à Albertville, c'est votre père que l'on découvre, au premier rang des motards FFI qui parquent.

Cette ville d'Albertville, va bientôt devenir votre port d'attache, le futur lieu de tous vos engagements - et Dieu sait s'ils seront nombreux - car votre père a décidé d'implanter son entreprise de charpentes au chef-lieu de la sous-préfecture de Tarentaise.

Vous voici donc entamant votre cursus scolaire à l'école Saint François, chez les bons frères des Ecoles Chrétiennes où vous demeurez jusqu'au Brevet Élémentaire. Vos parents qui nourrissent pour vous l'ambition qu'appellent votre intelligence et votre curiosité intellectuelle, vous envoient alors en internat, à la réputée Institution Saint Joseph de Thonon les Bains d'où vous allez allègrement sortir, baccalauréat en poche.

Quel avenir ? Vos regards se tournent alors vers l'Ecole Nationale d'Administration, porte d'entrée royale vers les carrières dans la haute administration mais dont l'accès est alors trusté quasi exclusivement, par les diplômés de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris qu'il vous faut donc rejoindre. Vous allez ainsi devoir partir à la découverte de la capitale que vous ne connaissez pas, avec, pour vos parents, l'angoissante préoccupation de la recherche d'un logement.

Votre ami François Charles Uginet, albertvillois qui allait connaître une grande notoriété à Rome, et qui vient d'achever brillamment ses études à l'Ecole Nationale

des Chartes vous dirige vers une institution quasi mythique : « *La réunion des étudiants du 104 de la rue Vaugirard* » comme on l'appelle, où les maristes proposent gîte et couvert à une centaine d'étudiants catholiques, notamment de province. Sorte de phalanstère de haut niveau intellectuel, cet établissement est devenu un lieu signalé de l'intelligentzia estudiantine de la capitale, enluminé par le passage de divers pensionnaires ayant connu la notoriété: François Mauriac, François Mitterand, Edouard Balladur, pour n'en citer que quelques uns.

Vous fréquentez, dans le même temps, La Conférence Olivaint, autre cénacle d'étudiants, le plus ancien de France qui, depuis 1874, se veut cercle de pensées et d'échanges de connaissances sur la vie publique, se départissant de toute connotation politique. Parmi vos plus proches condisciples vous comptez Francis Heisbourg qui s'illustrera au sein de la représentation permanente de la France à l'ONU et à la tête de la fondation pour la recherche stratégique, ou encore le médiatique Jérôme Jaffré, vice-président de l'institut de sondages SOFRES et éditorialiste au quotidien Le Monde. Autant de fréquentations à fort taux de fertilité intellectuelle.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politique de Paris en 1973, vous n'en restez pas là et décidez de vous engager dans des études de droit à la Faculté de Paris II / Assas. Licencié en droit, dès 1975, on peut imaginer que vous allez maintenant mettre fin à votre cursus universitaire. Il n'en est rien car c'est vers une licence es lettres que vous allez maintenant vous tourner. La raison tient en un mot : l'appétence pour l'histoire et la recherche archivistique qui vous habite depuis de nombreuses années. On ne s'étonnera donc pas de votre rapide obtention de la licence es lettres, en la prestigieuse université de Paris I/ la Sorbonne.

Il vous faut maintenant accomplir votre service militaire. Quelques mois à Coequidan et vous voici aspirant au 15 / 2 de Colmar, ce régiment d'infanterie d'élite qui s'était illustré, aux côtés des chasseurs alpins savoyards, au cours de l'hiver 1915, sur les pentes infernales de l'Hartmannwillerskopf, nos chasseurs y recevant l'appellation de « diables bleus » et les fantassins du 15/2, celle de « diables rouges ».

Libéré de vos obligations militaires, vous unissez votre destin à celui d'une jeune fille originaire de Sainte Hélène sur Isère, Marie-Christine Arnaud, qui, heureux hasard de cette union conjugale, va entraîner votre retour à Montaille. Sa famille y possède, en effet, l'ancienne maison forte des Barons Duverger, construction de caractère respirant l'histoire et les traditions de ce terroir de vos racines, où vous déciderez de vous établir.

Mais c'est Albertville qui demeure le centre unique de vos activités. Activités professionnelles qui vous voient rejoindre le réputé cabinet du conseiller juridique et fiscal Michel Sublet dont vous deviendrez l'associé en 1984. La réforme des professions judiciaires vous confèrera le titre d'avocat, en 1991.

Mais vous n'êtes pas homme à cantonner votre vie à une réussite professionnelle. Vous pourriez consacrer vos loisirs aux joies de la vie familiale au milieu de vos quatre enfants, mais le virus pour l'histoire et la valorisation du patrimoine, inoculé en vous dès votre jeunesse, s'est activé depuis votre rencontre avec celui qui demeurera le chantre, l'attentif veilleur et le passeur de mémoire de la Tarentaise. Je veux parler de notre confrère l'abbé Marius Hudry, membre titulaire de notre Académie de 1965 jusqu'à sa mort, dont vous avez avec une belle délicatesse évoqué la mémoire en prologomènes à votre discours.

Emblématique président de la société des Amis du Vieux Conflans, il s'identifiait à cette attachante cité médiévale, en ayant repris le flambeau de sa sauvegarde et mise en valeur qui avaient été engagées, à partir de 1925 par le député de Tarentaise Antoine Borrel et le sous-préfet d'Albertville d'alors, ayant nom de Jean Moulin.

Entre autres qualités, l'abbé Hudry, possédait celle trop rare, de se préoccuper des voies et moyens d'assurer le relai de l'action conduite, par la promotion de la génération montante.

Sachant que l'avenir réside dans la jeunesse, l'abbé Hudry avec ses talents de pédagogue et de meneurs d'hommes, aiguisés par ses années d'enseignement au collège de Saint Paul sur Isère et dans les rangs de la Résistance, savait détecter les valeurs sûres. Et c'est ainsi qu'au début des années 1970, il vous incite à rejoindre les rangs des Amis du vieux Conflans. Vous trouvez là un terrain idéal pour donner libre cours à votre passion pour l'histoire locale et l'animation culturelle dans ses formes les plus diverses. Dès 1979, vous entrez au bureau des Amis du Vieux Conflans, en qualité de secrétaire. Vous êtes, en effet, devenu le bras droit de « l'abbé » comme l'appellent affectueusement ses amis de basse Tarentaise ou de sa vallée natale des Belleville.

Aux côtés de Marius Hudry, avec la détermination fouguese qui participait de son charisme, vous allez être de tous ses combats, tel celui de la modernisation du musée de Conflans, ou encore celui de la sauvegarde du Château Rouge.

Aussi à la mort de « l'abbé », en 1994, nul autre ne peut assurer mieux que vous la poursuite de la croisade patrimoniale qu'il avait vaillamment menée un demi-siècle durant. La présidence de la Société des Amis du Vieux Conflans vous est donc dévolue que vous continuez à assurer de nos jours avec bonheur, cumulant celle-ci avec la responsabilité de la trésorerie de l'union des sociétés savantes de Savoie.

Mais votre investissement dans la valorisation du vieux Conflans n'est qu'une déclinaison de l'action qui est la votre au sein de la cité. Sans autre ambition que celle de servir, vous aviez décidé dans les années quatre vingt, de faire apport de votre talent et de vos connaissances, à la vie municipale d'Albertville. Aux élections de 1983, le maire sortant Henri Dujol vous intègre dans l'équipe qui se présente aux

suffrages des électeurs. Vous voilà conseiller municipal délégué à l'administration générale. Vous êtes ainsi en situation lorsque, le 16 octobre 1986, Albertville est désigné pour l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1992.

Henri Dujol saisit l'opportunité pour donner un nouveau visage au cœur de ville, à la faveur d'une opération de rénovation et restructuration immobilière d'ampleur. Pour concevoir et mettre en œuvre un aussi ambitieux projet, il s'entoure de quelques individualités capables de relever le défi que constitue le délai contraint tenant à la date des Jeux Olympiques. Vous en êtes, pour le plus grand profit de la culture des habitants tant d'Albertville que de la Basse Tarentaise. Vous allez, en effet, être au cœur de la réalisation d'un grand pôle culturel – Le Dôme, tel sera son nom- qui rassemblera, en une unité de lieu, théâtre, salles de conférences, cinémas et médiathèque, au centre du nouvel espace urbain à aménager.

Penser culture au cœur d'une réflexion urbanistique, c'est une démarche où se décèle votre patte. Votre modestie dut-elle en souffrir, sans un aficionado de la culture au sein de l'équipe municipale d'alors, une telle vision n'aurait pu recevoir pareille promotion.

On ne s'étonnera donc pas qu'à la faveur des élections municipales de 1989, vous soyez promu adjoint au maire en charge de la culture. Dans cette fonction, vous allez avoir la haute main sur la réalisation de ce projet culturel d'envergure.

Ne commettant pas l'erreur de trop d'élus « cultureux » - néologisme à la mode - estimant posséder la science infuse en dédaignant l'apport d'un socle associatif local, vous allez fonder une association que vous dénommez : « *Association pour le développement d'Albertville par la culture* ». Développer une ville par la culture ; faire le pari que le rayonnement d'une ville passe par celui de la culture ; ne pas réduire l'évolution d'une agglomération à son essor économique, même si celui-ci est également indispensable ; faire de la culture un moteur et non un accessoire. Quelle intelligente vision d'avenir que l'on souhaiterait voir plus souvent partagée!

Vous allez animer cette association pour le développement d'Albertville par la culture, jusqu'en 2003, avant d'être porté à sa présidence d'honneur. De même, vous céderez à la sollicitation des albertvillois pour accomplir un troisième mandat municipal, sous la municipalité d'Albert Gibello, de 1995 à 2001, toujours en charge du portefeuille de la culture. Vous assurerez la pérennisation de la vie culturelle qui se déploie dans « le Dôme », ainsi qu'ont pu le mesurer plusieurs membres de notre Académie ayant figuré et figurant parmi les orateurs des célèbres « *Conférences du jeudi* » initiées sous votre houlette.

On pourrait imaginer que, ce faisant, vous remplissez pleinement vos jours et vos nuits. IL n'en est rien, car à la vie publique et associative vous ajoutez l'autre « hobby » qui ne vous a jamais quitté. Je veux parler de la recherche historique, la vraie, celle que ne se borne pas à reproduire et compiler les écrits de chercheurs

passés, mais celle qui vous voit vous immerger au sein des archives, à la quête de la pièce inédite. Qui d'entre nous ne vous a pas rencontré un jour, au détour de la salle de lecture de nos archives départementales qui constitue souvent le lieu de destination de vos vacances. Vos multiples monographies et communications lors des congrès des sociétés savantes de Savoie et autres colloques historiques, sont là pour en témoigner :

« *Les fortifications de Montaille* », en 1980

« *Un prieuré bénédictin de la Haute Combe de Savoie, en 1668 : le prieuré - cure de Saint Maurice de Montaille* », en 1981

« *Les alpages de la Haute Combe de Savoie* », en 1982

« *Une voie commerciale entre Savoie et France : l'Isère. Aperçus sur sa navigation* », en 1984

« *Une rivière et des hommes : Aperçus sur les gens de l'Isère aux XVIII^e et XIX^e siècles* », en 1987

La même année : « *Entre médecine et République, un notable d'Albertville et de la Haute Combe de Savoie : le docteur Jules Armand (1851-1938)* »

« *Haute Vallée du Chéran, Haute Combe de Savoie, un voisinage privilégié* » en 2004

La même année, « *L'acheminement des mâts de Savoie pour la marine de France à Toulon, aux XVII^e et XVIII^e siècles* »,

« *Entre Piémont, Savoie et France, dynamisme entrepreneurial et réussite sociale des futainiers de Chieri à Chambéry et Lyon, dans la seconde moitié du XVI^e siècle* », en 2010

« *François Louis Brachet (1825 - 1895), libraire « espagnol » à Paris et chantre du patois d'Albertville et de l'identité savoyarde* », en 2012

Cette énumération n'est qu'indicative et non exhaustive, tant s'en faut. C'est dire combien est réel en vous, ce virus pour la recherche historique que j'évoquais précédemment et dont vous venez de nous faire une brillante démonstration.

Vous avez, en effet, choisi pour votre discours de réception, un sujet d'histoire locale qui répare l'injuste méconnaissance du passé de l'Hôpital sous Conflans dont sa réunion avec la cité médiévale qui constitue sa ville haute, donna naissance, le 19 décembre 1835, à cette commune confluente de l'Arly et de l'Isère prenant le patronyme d'Albertville. Car le riche passé de Conflans, illustré notamment par la présence du Sénat de Savoie qui en fit son siège en 1814 et 1815, a occulté celui de la cité blottie à ses pieds dont on ne connaissait que cursivement les origines de sa dénomination d'Hôpital.

A travers votre investigation historique, riche de maintes références à des pièces d'archives rarement exploitées, vous nous avez tout d'abord invités à nous pencher sur le berceau de cet embryon de cité dont vous fixez à l'année 1219 la date de sa première mention dans un écrit, avant de faire rappel de l'accord de Moutiers du 31 août 1287 par lequel ont été, non point octroyées par le Comte de Savoie Amédée V, mais négociées les franchises fixant les droits et devoirs de ses habitants.

En échange de l'engagement du comte d'assurer la sécurité des 18 habitants de la nouvelle cité cités dans l'acte, notamment par l'institution d'un châtelain en charge de leur défense, sont énumérées diverses redevances mis à la charge de ceux-ci. A l'instar des obligations imposées aux habitants de Chambéry, dont les franchises ont été octroyées 55 ans auparavant, on y trouve le toisé, ancêtre de notre taxe foncière, le leyde, impôt sur les marchandises, denrées et bestiaux vendus sur les foires et marchés, ou encore la chevauchée, participation essentiellement fiscale au financement des expéditions militaires engagées par le suzerain. Vous avez rappelé que l'accord de Moutiers y ajoute le revenu de moulins exploités sur la rivière de l'Arly.

Mais l'essentiel de votre propos a visé à nous sensibiliser sur le rôle majeur joué par l'ordre de l'Hôpital de Saint Jean de Jérusalem dont vous avez pédagogiquement retracé la genèse. Vous nous avez rappelé que « le membre » de l'Hôpital sous Conflans, dépendait de la Commanderie de Chambéry dont l'histoire demeure encore à écrire, à partir notamment des contributions de notre confrère Joannes Chetail publiées dans les années 1970, fruit de son exploration des archives de l'Ordre de Malte conservées aux archives départementales du Rhône dans lesquelles vous vous êtes également immergé.

On connaît, grâce à lui, la localisation de cette commanderie de Chambéry dont « le membre » de l'Hôpital sous Conflans était, en quelque sorte une des neuf antennes avancées. Elle se situait avec sa chapelle, au 14 de notre rue Saint Antoine, démolie lors du bombardement de 1944 et étendait ses possessions jusque dans le Bugey, sur le territoire des actuelles communes de Brens et Virignin.

Vous projetant dans les XVI^e et XVII^e siècles, vous nous avez fait revivre cette capitulation des chevaliers chassés de Rhodes par Soliman le Magnifique qui présidait alors aux destinées du sultana ottoman.

Vous nous avez fait revivre leurs années d'errance, à bord de leurs cinquante navires, dans les grands ports de la méditerranée parmi lesquels celui de Villefranche, alors possession du duc de Savoie, avant leur établissement à Malte qu'ils érigèrent en forteresse inexpugnable.

Avec vous, nous avons traversé ces siècles de rayonnement de l'Ordre dans toute l'Europe, l'heure où sa commanderie de Chambéry voyait se côtoyer maints

représentants de grandes familles savoyardes, des Lucinges aux Viry en passant par les Menthon, les Loches et d'autres.

Car l'admission dans ce prestigieux Ordre de chevalerie, « le passage », comme vous l'avez rappelé, exigeait la production d'un certain nombre - disons plutôt un nombre certain - de quartiers de noblesse. S'y adjoignait le versement d'une redevance dont le montant, nous avez-vous dit, devait pour le moins, correspondre au coût d'une traversée de la Mare Nostrum vers la Terre Sainte.

C'est dire combien, à travers l'histoire de cette succursale des Chevaliers du Temple, implantée sur les bords de l'Arly, en ce XIII^e siècle moyenâgeux, vous avez opportunément jeté le projecteur sur la destinée assez inouï de cet ordre dont les actions humanitaires et caritatives, au premier desquelles les hôpitaux, sont les ancêtres des institutions de nos modernes organisations non gouvernementales mobilisées, sur les cinq continents, dans la lutte contre la faim, les épidémies et le secours aux victimes des guerres qui ensanglantent la planète.

Cher Jean-Pierre Dubourgeat, notre Académie de Savoie, opportunément éclairée par l'abbé Marius Hudry, n'a pas tardé à reconnaître la qualité de vos contributions historiques et de votre engagement tant au service du rayonnement culturel de la Savoie que de la valorisation de son patrimoine matériel et immatériel. Dès 1980, elle vous a admis en son sein, en qualité de membre correspondant (vous n'aviez que 29 ans !), avant que vous n'en deveniez membre associé, en 2008.

Elle est infiniment heureuse de vous voir, ce jour, prendre possession d'un de ses fauteuils de membre titulaire. A travers votre personne, c'est la Tarentaise qui renforce sa présence en son sein, aux côtés de notre consœur Madame Lucienne Guillerme, présidente de l'Académie de la Val d'Isère, dont vous êtes un membre distingué.

Nul doute que vous vous attacherez à nous faire bénéficier du produit de vos glanes d'histoire pour le plus grand profit de notre mémoire collective. Soyez donc le bienvenu parmi nous, en ces murs où va se célébrer en cette année 2016, le 600^e anniversaire du duché de Savoie, terre des racines et de la culture que nous partageons tous ensemble.

Jean-Olivier Viout

